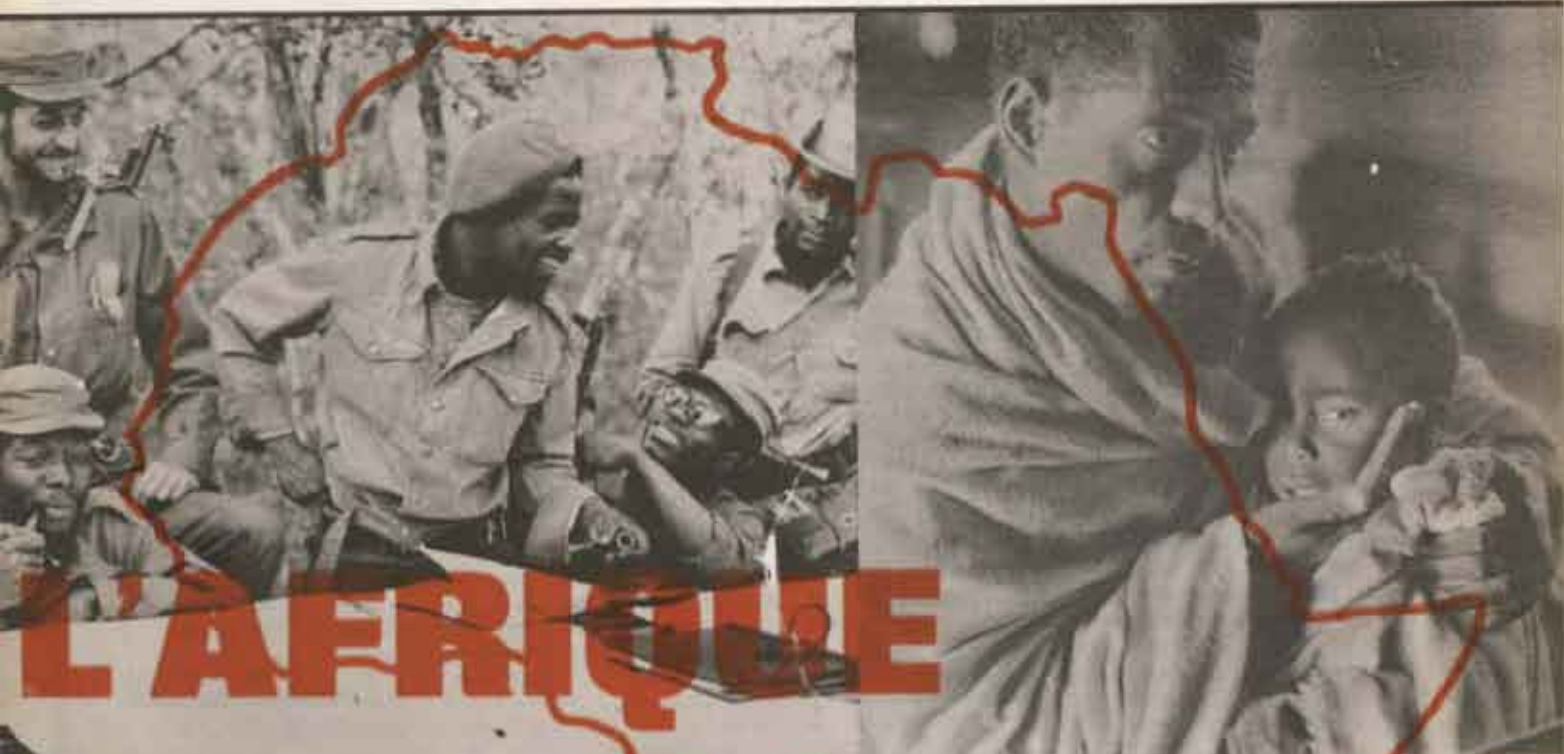


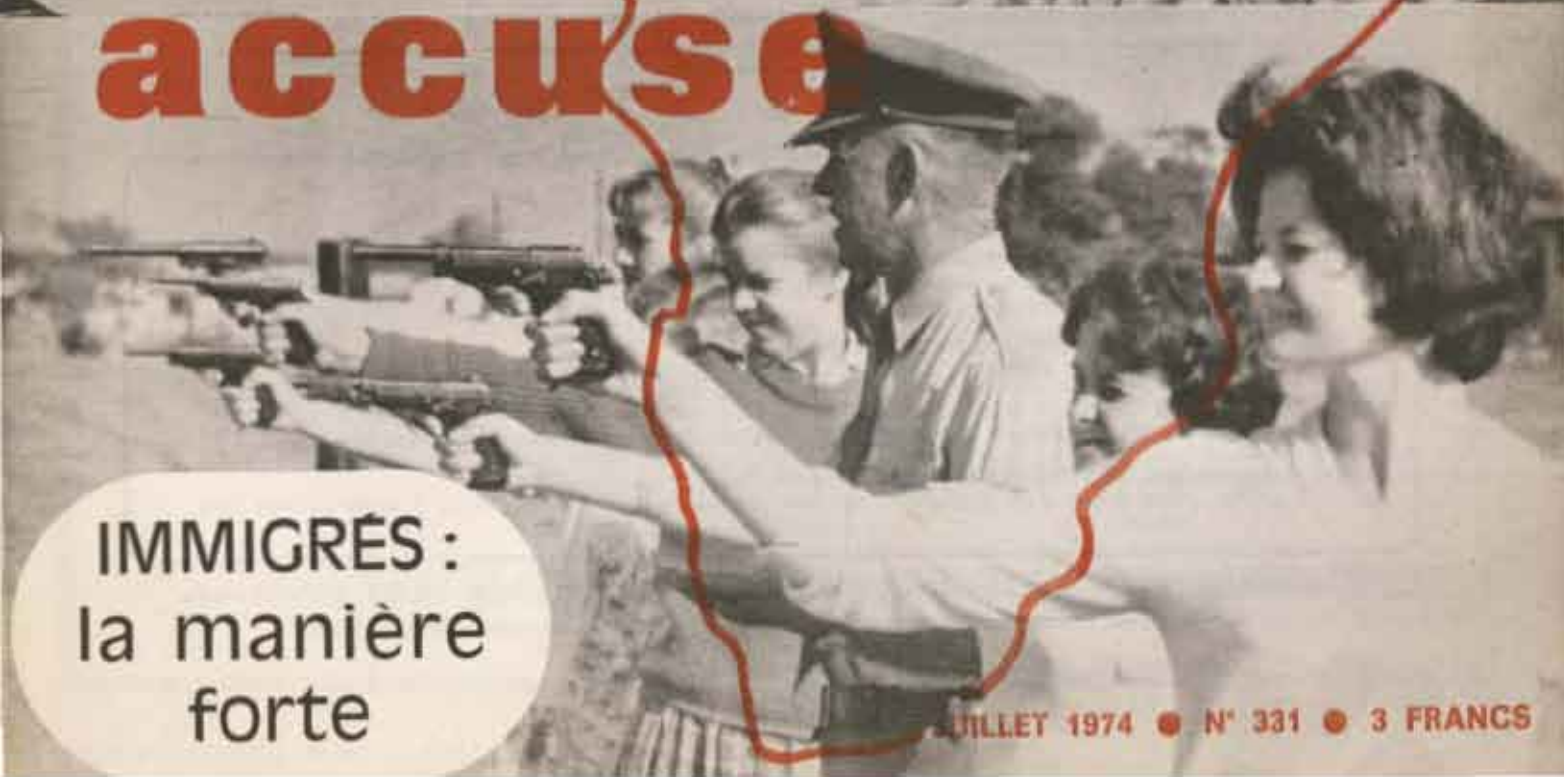
droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

"Ordre
Nouveau"
condamné



L'AFRIQUE accusée



IMMIGRÉS :
la manière
forte

JUILLET 1974 ● N° 331 ● 3 FRANCS

L'alliance de la honte

L'ASSEMBLEE générale des Nations unies condamne régulièrement depuis de nombreuses années la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. Elle appelle régulièrement tous les Etats à boycotter les échanges économiques et commerciaux avec le gouvernement raciste de Pretoria.

Paradoxalement, alors que la condamnation internationale se faisait plus forte, les gouvernements français intensifiaient, dans leur nature et leur quantité, les relations avec l'Afrique du Sud. Le point est atteint où parler d'échanges ne suffit plus ; c'est de soutien et de collaboration avec le pays du « racisme constitutionnel », dont il est aujourd'hui question.

Le rôle singulièrement important du soutien français au régime sud-africain et la méconnaissance quasi générale de son étendue ont conduit l'A.N.C. (African National Congress) à éditer une brochure de quarante-six pages, au titre significatif : « L'apartheid et la France, 1958-1973 ». Nous avons largement puisé dans les données chiffrées de cet ouvrage, la matière de cet article.

La France a longtemps limité ses relations économiques avec l'Afrique du Sud à l'achat de laine brute ; les importations françaises étant très largement supérieures aux exportations. Aujourd'hui le rapport est totalement inversé : de 1961 à 1971, les exportations françaises ont été multipliées par sept, alors que celles de l'Afrique du Sud n'ont même pas doublé.

Il faut noter pour éclairer ces chiffres que dans ces statistiques officielles, les ventes d'armes ne sont pas comptabilisées.

C'est dire, l'importance du marché sud-africain dans le commerce extérieur français.

Les exportations françaises se caractérisent de deux façons. D'une part, elles consistent essentiellement en la livraison de matériel lourd (véhicules de transports, chaudières, engins de terrassement), d'autre part, elles constituent pour les entreprises françaises une incitation à la création de filiales sur place.

Les industriels français deviennent investisseurs et pérennisent l'exploitation des Noirs d'Afrique du Sud et le système de l'apartheid.

Les capitaux français ne représentent pas plus de 6% des investissements étrangers en Afrique du Sud (442 millions de Rands S.A.), mais leur importance est considérable, du fait des secteurs où ils sont concentrés. Ils font profiter l'Afrique du Sud de la technologie française la plus avancée dans les secteurs stratégiques : armement (2), électronique, automobile et pétrole.

Les avions Marcel Dassault et les automobiles Panhard sont construits en Afrique du Sud avec des capitaux, des plans, des techniciens et ouvriers français.

En ce qui concerne l'automobile, presque toutes les firmes françaises y possèdent des chaînes de montage : Peugeot (8% du marché sud-africain), Renault, Citroën, Unic, Berliet, Michelin.

Tous les grands noms de l'électronique et du matériel électrique français sont représentés en Afrique du Sud. Simple échange commercial ? Thomson-C.S.F. a construit en Afrique du Sud un vaste réseau de radiodiffusion n'émettant qu'en

Armes Françaises



contre le peuple d'Afrique du Sud

modulation de fréquence. Les récepteurs radio vendus aux Africains ne peuvent recevoir que cette gamme d'onde... Par ailleurs, Thomson-C.S.F. construit sur place tout le matériel de transmission de l'armée sud-africaine.

Les échanges commerciaux, sportifs et « culturels » se sont multipliés ; le fait est grave. Mais il faut aussi dire l'importance stratégique du rôle de la France pour Pretoria à l'échelle du continent africain. La France, « amie du tiers monde », champion de l'indépendance nationale sert de faire-valoir pour le gouvernement raciste de M. Vorster.

A Paris se négocient les importants accords financiers entre certains Etats africains et les banques d'Afrique du Sud ; à Paris sont tirées les ficelles du « dialogue » entre Pretoria et certaines capitales africaines.

L'Afrique du Sud a compris que, de son isolement, voulu et réclamé, par l'O.N.U., pouvait venir sa perte.

Elle a donc cherché à ouvrir ses frontières vers le continent africain et a fait appel aux bons offices de la France.

En contrepartie, l'Afrique du Sud se présente comme le dernier rempart de la civilisation occidentale en Afrique. En fait, elle est le chien de garde du conservatisme le plus aigu, elle est le fascisme institutionnalisé. Notre pays en est l'instrument depuis une dizaine d'années. C'est avec raison que certains auteurs ont pu qualifier cet axe Paris-Pretoria d'alliance de la honte.

Jean-Pierre GARCIA.

(1) D'après le Centre français du commerce extérieur, fiche express « Afrique du Sud », Paris, juillet 1972.

(2) Le soutien militaire de la France mérite un développement particulier ; il fera l'objet d'un prochain article.

Evolution du commerce extérieur entre la France et l'Afrique du Sud (1) (en 1 000 F)

Année	Importations françaises	Exportations françaises	Balance
1960	249.823	163.755	- 86.068
1961	271.819	144.547	- 127.272
1965	331.542	434.468	+ 102.926
1967	342.261	472.085	+ 129.824
1969	446.908	719.876	+ 272.968
1971	440.023	1.002.356	+ 562.333

Sport et apartheid

Des amitiés suspectes

LA Fédération française d'Athlétisme (F.F.A.) a sollicité la participation d'athlètes sud-africains à la rencontre qu'elle organise chaque année en juin, le Mémorial Méricamp. En quoi cette décision nous concerne-t-elle ? Tout simplement parce que l'Afrique du Sud est le pays de l'apartheid, et qu'en raison de cela, elle a été suspendue par la Fédération internationale d'Athlétisme en 1970. Cela veut dire que l'Afrique du Sud ne peut participer ni aux Jeux olympiques, ni à des championnats, ni même à des rencontres avec un autre pays. Pourquoi, dans ce cas, la F.F.A. continue-t-elle d'inviter les athlètes de l'apartheid et d'envoyer des athlètes français au Cap ou à Johannesburg ? La seule réponse des dirigeants est qu'ils ne voient pas pourquoi ils devraient agir autrement.

Pour donner un tour « légal » à leur collusion avec les dirigeants de l'unique pays au monde où le racisme est inscrit dans la Constitution, ils arguent du fait que la résolution de 1970 n'interdit pas les rencontres entre athlètes sud-africains et athlètes de pays tiers tant que les uns et les autres ne sont pas des représentants officiels de leurs pays respectifs. Il est vrai qu'une résolution interdisant ces rencontres a été présentée par l'Afrique, en 1972, mais elle a été repoussée par 228 voix contre 155.

Astuces de procédure

Cela s'explique par le fait que l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ont droit à plus de voix que les représentants de l'Afrique, de l'Asie et des pays socialistes, bien que ces derniers soient plus nombreux. Il faut savoir aussi que la Fédération (blanche) sud-africaine — qui ne peut en tout état de cause prétendre représenter que 4 millions de Blancs — dispose de 8 voix, plus que le Maroc et l'Algérie, qui, chacun, représentent 15 millions d'habitants. Ne nous étonnons donc

Le mensonge était gros...

Le responsable de la délégation soviétique nous a même déclaré que lorsqu'il a interrogé les dirigeants de la F.F.A. sur cette présence inattendue, il lui fut répondu qu'il « ne s'agissait pas vraiment » de Sud-Africains puisque ces athlètes résidaient en Europe ou en Amérique. Or, à l'exception du discobole Van Reenen, tous les athlètes présents à Paris étaient venus (aux frais de leur fédération nationale) de l'Afrique du Sud, accompagnés de l'entraîneur officiel. Certains, comme Malan, sont même des champions très connus. Le mensonge était gros, mais révélateur des craintes et des intentions de la F.F.A. Celle-ci a ainsi montré qu'elle était prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour « couvrir » la tentative de l'Afrique du Sud de réintégrer l'olympisme mondial.

Les dirigeants racistes veulent faire croire au monde qu'ils ont renoncé au racisme dans le sport en incluant un ou deux Noirs, de temps en temps, dans des rencontres internationales (1). Mais ce que le peuple sud-africain exige, c'est la fin totale de la discrimination raciale, et ce à tous les niveaux. Les maîtres de Pretoria n'en sont pas encore là, ni dans le sport — où l'on voit mal en quoi leur suprématie politique est en danger — ni dans aucun autre domaine. Ne viennent-ils pas d'empêcher le représentant du football non-racial, M. Norman Middleton, de quitter l'Afrique du Sud pour participer au congrès de la Fédération internationale de Football (F.I.F.A.) à Francfort, par crainte qu'il ne rappelle au monde que rien n'a changé dans le bastion du racisme ?

La manœuvre de la F.F.A. a bien failli réussir. Mais l'attitude digne des représentants des pays socialistes doit lui servir de leçon, au cas où elle serait tentée de recommencer. Un énergique communiqué de protestation signé par l'U.R.S.S., la Pologne et la Tchécoslovaquie a été remis à la F.F.A., à l'ouverture de la rencontre. L'athlète noir américain Willie Davenport a exprimé individuellement son indignation et se montrait prêt à boycotter la rencontre si les pays socialistes en décidaient ainsi. Si cette mesure n'a pas été choisie — seule la Tunisie s'était retirée — ce fut par un souci de courtoisie envers la France. Voilà donc un avertissement clair que devraient méditer les dirigeants de la fédération de Rugby, qui s'apprentent à recevoir l'équipe blanche sud-africaine des Springboks en novembre prochain.

Emma NICOLAS.

(1) Dans l'équipe présente à Paris il y avait, en effet, un Noir dont les piètres performances sur le terrain ont montré qu'il n'était là que pour servir d'alibi.